

ANNEXE 5 : TABLEAU DE CRITERES DE SELECTION

A.	Caractéristiques du gestionnaire et grandes lignes du projet	15 points
1.	Personnalité morale, statuts, composition du Conseil d'Administration	/ 1
2.	Expérience et compétence du candidat dans le secteur de la protection de l'enfance et connaissance du territoire	/ 3
3.	Grands objectifs du projet et appréhension du public accueilli	/ 4
4.	Calendrier prévisionnel d'ouverture des places	/ 7
	Sous-Total	/ 15
B.	Modalités d'accompagnement et d'hébergement	40 points
1.	Implantation et accessibilité géographique du service (transports en commun, routes, proximité de services et commerces)	/ 2
2.	Aménagement des locaux d'hébergement	/ 6
3.	Aménagement des locaux sociaux et des espaces collectifs et de convivialité	/ 6
4.	Qualité des prestations (restauration, lingerie, etc.)	/ 6
5.	Projet d'accompagnement socio-éducatif personnalisé des jeunes (méthodologie d'élaboration du document individuel de prise en charge et modalités de suivi)	/ 8
6.	Partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs de l'éducation, de la formation, de l'insertion, de la santé, de la culture, etc.	/ 7
7.	Modalités de coopération et d'échanges d'informations avec les services sociaux du département (outil de suivi notamment)	/ 5
	Sous-Total	/ 40
C.	Garantie des droits des usagers & démarche qualité	15 points
1.	Respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles	/ 2
2.	Projet de service	/ 2
3.	Document individuel de prise en charge, livret d'accueil et règlement de fonctionnement	/ 3
4.	Modalités d'expression des usagers	/ 3
5.	Démarche d'évaluation qualité	/ 5
	Sous-Total	/ 15
D.	Organisation du travail	15 points
1.	Organigramme et taux d'encadrement	/ 5
2.	Fiches de poste et diversité des profils	/ 5
3.	Politique de recrutement, de fidélisation et de valorisation des compétences des personnels	/ 5
	Sous-Total	/ 15
E.	Montage financier	15 points
1.	Projet de budget de fonctionnement en référence à l'enveloppe budgétaire maximale fixée	/ 10
2.	Programme pluriannuel d'investissement	/ 5
	Sous-Total	/ 15
TOTAL		/ 100